

# BSI 2023

## Les modalités pratiques



# Le BSI en bref

Le BSI (Baromètre social institutionnel) est un **baromètre du climat social**. C'est un outil de connaissance de l'état d'esprit des salariés et de pilotage des actions en matière de ressources humaines.

C'est aussi un acte fort de communication, car les salariés ont l'opportunité de s'exprimer librement sur leur vécu professionnel.

## Les clés de réussite du BSI

Réussir son BSI, c'est commencer par bien préparer son enquête. Communiquer pour porter la démarche et ses finalités est aussi un facteur de succès.

### **Préparation de l'enquête**

Bien préparer le BSI, c'est anticiper toutes les étapes de l'administration. Pour bien vous organiser, retrouvez en fin de ce document l'agenda du BSI 2023

### **Communication sur la démarche**

La communication est primordiale pour expliquer la démarche, informer les salariés sur le planning de l'enquête, l'importance de leur participation et sa finalité.

## Un site unique, un espace personnalisé

Chaque organisme bénéficie d'un espace personnalisé qui regroupe des informations sur l'identité de l'organisme (nom du directeur, référents BSI , etc.).

Les identifiants de connexion correspondent à l'organisme, il n'y a pas d'identifiant par individu. Il faut donc partager les identifiants de votre organisme auprès de chaque personne susceptible de se connecter au site BSI Ucanss.

1

### VOTRE ORGANISME EST DÉJÀ INSCRIT SUR LE SITE

La connexion s'effectue avec l'identifiant et le mot de passe que vous utilisez habituellement.

2

### VOTRE ORGANISME N'EST PAS INSCRIT SUR LE SITE

Rendez-vous sur le lien « *Créer son compte* » (présent en haut et à droite de l'écran) si vous n'êtes pas encore inscrit, et choisissez vous-même votre identifiant et mot de passe.

**Veillez à bien conserver vos identifiants et mot de passe**

!

?

**Si le mot de passe est perdu**, vous devez cliquer sur « *mot de passe oublié* » et réinitialiser un nouveau mot de passe.





Il est nécessaire de connaître l'adresse mail qui sert d'identifiant à l'organisme puisque le lien permettant la réinitialisation sera envoyé à cette adresse.

**Si vous avez aussi oublié votre adresse mail**, vous devez envoyer un message à BVA (ucanss@bva-group.com) en signalant le nom de votre organisme et la nouvelle adresse mail d'identification.

@

# Les grandes étapes du BSI

## Étape 1 - S'inscrire au BSI

-  Vous devez vous connecter au site du BSI et identifier votre organisme.
-  Cliquez sur l'onglet « *Votre organisme* » pour vérifier vos informations et si besoin les modifier (bouton « *modifier ces informations* »).
-  Cliquez ensuite sur l'onglet « *inscription au BSI 2023* » et laissez vous guider.
-  Le bon de commande sera transmis au directeur et aux deux référents.

Vous avez la possibilité de signaler dès l'inscription les différents sites de votre organisme pour obtenir des résultats spécifiques sur ces sites, en plus de vos résultats globaux.

Pour se faire, vous devez d'abord renseigner vos établissements dans l'onglet « *Votre organisme* », puis cocher « *Je souhaite obtenir des résultats détaillés par établissement* » lors de la commande au BSI.

## Étape 2 - Choisir ses 2 référents locaux

Ces personnes seront les contacts de l'Ucanss et de BVA pendant la période d'administration du BSI. Elles pourront les solliciter pour des compléments d'information sur le dispositif ou pour des conseils sur la mise en oeuvre du BSI. Une communication régulière leur sera adressée.

## Étape 3 - S'interroger sur ses questions locales

**Le choix des questions locales est un processus en deux temps qui doit être fait dans cet ordre :**

1. Réfléchir sur les thèmes locaux sur lesquels vous souhaitez le retour de vos salariés
2. Rédiger les questions

- Retrouvez notre bibliothèque de questions sur le site du BSI et en annexe de la lettre circulaire.
- Vous pouvez libeller vos questions avec une pièce jointe

## Étape 4 - Mobiliser vos salariés

Pour vous aider à susciter l'intérêt de vos salariés, nous mettrons à votre disposition un kit de communication (affiches, vidéos, logos, messages clés...) que vous pourrez retrouver dans la rubrique "outils et tuto" du site BSI.

## Le calendrier du BSI 2023





*C'est avec grand plaisir qu'Armelle Le Bris, de la Direction du Développement et de l'Accompagnement des Ressources Humaines de l'Ucanss, vous accompagnera dans cette campagne BSI.*

### Vos contacts pour le BSI

**Armelle Le Bris**

Direction de l'Accompagnement  
et du Développement des Ressources Humaines

 [bsi@ucanss.fr](mailto:bsi@ucanss.fr)

 01.45.38.81.92

---

### BVA

 [ucanss@bva-group.com](mailto:ucanss@bva-group.com)

**Geoffrey Della Valentina**



**Pauline Trebosc**

